

**COMITE CONFEDERAL NATIONAL FORCE OUVRIERE  
PARIS LES 8 & 9 OCTOBRE 2009**

**DISCOURS DE JEAN CLAUDE MAILLY  
8 OCTOBRE 2009**

Chers camarades,

Je vous souhaite la bienvenue au Comité Confédéral National de la cgt FORCE OUVRIERE. Avant de commencer ce rapport, je dois excuser l'absence de René VALLADON actuellement hospitalisé pour une intervention bénigne.

Je signale le livre de l'IRES « La France au travail » à votre disposition.

Nous avons tenu hier une séance de travail sur les questions financières découlant des contraintes que fait peser sur nous la loi du 20 août 2008.

Nous avons ensuite organisé un colloque avec plusieurs syndicalistes étrangers sur le thème avancé par la Confédération Syndicale Internationale, à savoir le travail décent. C'était une journée internationale de sensibilisation prévue, comme l'an passé et sans doute comme l'an prochain, à la date du 7 octobre qui tend à devenir ainsi un rendez-vous syndical régulier des organisations membres de la CSI dans le monde entier.

Si vous avez jeté un coup d'œil à la presse, ceux qui voulaient en faire une journée de mobilisation ont fait un « flop ».

La qualité des débats d'hier témoigne de l'impact de la crise économique mondiale sur les conditions de vie et de travail de l'ensemble des peuples du monde. J'y reviendrai. D'une certaine façon, les deux thèmes de la journée d'hier concentrent les éléments de la situation actuelle selon un principe que nous connaissons tous : les données du problème sont internationales et le cadre de notre action reste encore largement celui de notre pays, avec ses lois et son cadre juridique propre. La crise est internationale, la solidarité syndicale l'est aussi, nous nous appuyons sur des normes sociales internationales, nous nous opposons au pacte de stabilité et de croissance, etc. et chaque jour, nous devons bagarrer contre les conséquences concrètes : les attaques contre le droit du travail, l'emploi, le temps de travail, les services publics, la protection sociale, etc.

La base syndicale est et doit demeurer nationale, c'est la solidarité internationale qui doit être plus active contre un système dont le caractère impérialiste au niveau international n'est plus à démontrer.

Globalement, nous avons affaire à une crise du système capitaliste, une crise qui n'a pas commencé avec la chute de la banque Lehman Brothers l'an passé, mais qui couvait depuis près de 2 ans et dont les conséquences risquent de se faire sentir encore pendant des années.

Ce que je veux dire par crise du système capitaliste, c'est que c'est une crise basée sur l'exploitation accrue des travailleurs, ce qu'on constate depuis des années avec une répartition de plus en plus inégalitaire des richesses produites.

Mes chers camarades, avant que d'entamer ce rapport, je veux, comme de coutume, rendre hommage à ceux de nos camarades qui nous ont quitté.

Président, je te demande de bien vouloir faire respecter une minute de silence. Merci.



Mes chers camarades, il y a quelques jours s'est tenue à Pittsburgh la réunion du G20, autrement dit, celle des dirigeants des 20 pays les plus riches et les plus puissants de la planète, représentant 85 % du PIB mondial.

C'est loin Pittsburgh ! Et pourtant, même si je n'entretiens aucune illusion sur les suites et les retombées concrètes et immédiates pour les travailleurs, c'est peut-être un tournant. Nul ne pouvait et ne devait s'attendre – sauf à faire preuve d'une très grande naïveté – à ce que le G20 révolutionne le système capitaliste. Même si les Etats-Unis restent le pays dominant, ils ont accepté d'ouvrir cette entité à ce qu'on appelle les pays émergents : Chine, Inde, Brésil, la Russie ayant déjà été cooptée dans le groupe. L'importance ne vient pas tant des décisions prises que de la reconnaissance que, sur le marché mondial organisé par le capitalisme, il était nécessaire de redistribuer les cartes, sauf à attiser les tensions internationales à l'extrême.

Cette concession faite aux nouveaux venus est la reconnaissance de leur poids économique mais surtout le constat du fait qu'il ne saurait y avoir de solution sans eux : la Chine est maintenant un des principaux bailleurs de fonds des Etats-Unis à travers ses achats de bons du trésor et ses placements financiers. Si les Américains veulent financer les plans de relance annoncés, ils ont besoin que les excédents chinois prennent la direction de leurs coffres-forts.

Oui, mes chers camarades, il a beaucoup été question de morale et d'éthique à Pittsburgh mais le fond de l'affaire était bien là : chaque pays a défendu ses propres intérêts mais tout en veillant à ne pas trop détraquer la mécanique du système plus qu'elle ne l'est déjà !

Et puis, mes chers camarades, la deuxième concession, c'est la - timide – ouverture au mouvement syndical et à l'OIT. D'une certaine manière, c'est la reconnaissance que les gouvernements ne peuvent plus ignorer les représentants des travailleurs. Dire cela ne signifie pas pour autant, bien entendu, qu'ils suivront nos revendications mais ils ont du nous écouter. Il devrait d'ailleurs y avoir prochainement un G20 sur l'emploi : là encore, pas question de se leurrer sur le résultat mais si nous voulons que les choses changent, pourquoi se priver d'une tribune pour le dire ?

Le bureau confédéral avait mandaté Yves VEYRIER pour être présent au G20 les 23 et 24 septembre dans la délégation syndicale internationale. Il s'agissait de faire passer le message syndical à un maximum de participants et en sachant que nous avons obtenu la

représentation du BIT au G20 en la personne de Juan SOMAVIA. Le directeur général de l'OIT a ainsi pu exposer au G20 l'analyse et les perspectives en termes d'emplois du BIT alors qu'auparavant, seuls les directeurs généraux des institutions financières (FMI, Banque Mondiale, OMC) en avaient la possibilité. Pour autant, les décisions prises au G20 n'engagent bien sûr que les chefs d'Etat et de gouvernement.

C'est important, non seulement de rencontrer STRAUSS KAHN (FMI), ZOELLICK (Banque Mondiale) etc., ainsi que OBAMA, MERKEL, BROWN, LULA, ZAPATERO, KIRSCHNER et Yukio HATOYAMA, mais aussi d'affirmer que la crise actuelle est économique et sociale et que les intérêts des travailleurs doivent être représentés. Nous exigeons régulièrement que les accords commerciaux de l'OMC intègrent le volet social et le respect des normes fondamentales. C'était donc le moment de le rappeler. Et comme, par ailleurs, la Confédération Syndicale Internationale et la conférence syndicale consultative auprès de l'OCDE, autrement dit le TUAC, faisaient une déclaration commune, il convenait d'y être présent afin de peser sur la rédaction du texte.

Nous avons insisté en particulier pour que la déclaration inclue la question de l'emploi comme point central et le maintien de la consommation comme facteur-clé de la sauvegarde des emplois. Mais les syndicats ont également mis l'accent sur la nécessité de mettre en œuvre la taxation des transactions financières ainsi qu'une fiscalité progressive. Ils ont également critiqué l'absence de transparence du Conseil de stabilité financière qui doit assurer le contrôle des politiques des institutions financières.

Mes chers camarades, vous l'avez lu dans notre communiqué, les 9 plus grosses banques américaines ont provisionné 32,6 milliards de dollars, ce qui suffirait à financer 3 années de programmes d'accès à l'éducation et à la santé pour les 68 pays les moins développés. C'est une forme de provocation.

Car, après ce G20, et malgré une présence syndicale, la réglementation de la finance reste à faire et les banquiers gardent les mains libres pour faire à peu près tout ce qu'ils veulent. L'encadrement des bonus reste laissé à l'appréciation des banques centrales et consistera surtout en un étalement des primes versées. Le FMI verrait la représentation des pays émergents renforcée mais engrange surtout encore plus d'argent et menace de continuer avec les plans d'ajustement structurels.

Quant aux paradis fiscaux, la Suisse vient juste de se faire retirer de la « liste grise » et les autres sont plus inquiets des conséquences de la crise que des conséquences du G20. Bref, on en est toujours aux pressions et pas encore aux sanctions. Et certains paradis fiscaux sont oubliés comme Hong-Kong, Macao, le Delaware ou les îles anglo-normandes.

Alors oui, la nouvelle régulation financière et économique que le Président de la République voulait aller chercher à Pittsburgh est loin d'être en vue. Car la crise économique continue de dérouler implacablement son onde de choc. Je rappelle que l'OIT estime que le nombre de chômeurs pourrait croître de 59 millions d'ici la fin de l'année ; que dans les pays de l'OCDE, le taux de chômage pourrait avoir doublé dans les 18 mois à venir, avec des taux à deux chiffres en 2011. Je rappelle que dans l'Union européenne, 1,4 million de personnes ont perdu leur travail au 2<sup>ème</sup> trimestre. C'est le quatrième trimestre consécutif de baisse de l'emploi dans une Europe en récession.

Le directeur de l'OCDE, John MARTIN, découple lui ainsi la question de l'emploi et celle de la production en déclarant que le redressement de l'un sera beaucoup plus long que celui de l'autre. Et il ajoute : « *l'un des principaux risques est de voir une grande part de cette forte hausse du chômage prendre un caractère structurel [...] et se muer en crise sociale à part entière* ». Et il décrit les conséquences : santé dégradée, baisse de niveau de vie, augmentation de la délinquance et de la criminalité. D'une certaine façon, le processus est déjà vérifié aux Etats-Unis qui voient le nombre de pauvres s'accroître et approcher les 40 millions en 2008 avec toujours officiellement environ 46 millions de personnes sans couverture sociale. Je précise que ce ne sont pas forcément les mêmes.

Lors de la rencontre avec le Président de la République le 14 septembre, en préparation du G20, j'ai souligné que sur le plan de l'emploi, le pire était à venir et que plus de 200 millions de travailleurs pourraient sombrer dans l'extrême pauvreté en un an. J'ai donc insisté sur l'importance de maintenir et d'accentuer les mesures de relance pour combattre le chômage. Le risque, c'est que les banquiers ayant mis la tête hors de l'eau grâce aux fonds publics, veuillent maintenant repartir comme avant, en appelant à un retour aux bonnes vieilles méthodes : déréglementation et coupes dans les dépenses publiques. Le train repartirait, mais en abandonnant des wagons sur le quai de manière définitive.

Il n'est donc pas question d'en revenir au système antérieur, car les dégâts que nous connaissons sont le produit de décennies de politiques capitalistes ultra-libérales. Déjà, la question des déficits publics remonte au premier plan des discours. Oui, le déficit est de plus de 130 milliards en France (8 points de PIB). Rappelez-vous qu'avec 50 milliards, le Premier ministre se considérait déjà comme à la tête d'un pays en faillite. Qu'est-ce qu'il va dire maintenant !

Evoquer la question des déficits alors que ceux-ci ont été créés par la crise revient à dire que les travailleurs vont devoir payer la note d'un festin qu'ils n'ont pas mangé. C'est la raison pour laquelle j'ai souligné devant le Président de la République qu'il était important que les pays du G20 maintiennent et accentuent les mesures de relance. Au moment où le chômage atteint des maxima, il importe absolument de soutenir l'économie réelle, l'industrie, la construction et combattre la spéculation financière. Si les pouvoirs publics laissent le chômage décoller alors que le système financier sera reparti, on risque de se trouver durablement coincés dans un système à deux vitesses et sans espoir de retour.

Il n'est donc pas question de se laisser leurrer par un discours sur la « sortie de crise » qui serait le départ d'une remise en selle du pacte de stabilité et de croissance, des 3 % de déficit, des 60 % d'endettement, etc.

Je ne ferai pas ici de commentaires sur la réapparition attendue de la croissance telle que le ministère de finances la voit revenir. Pour citer une phrase du communiqué final du G20 « *le sentiment de retour à la normalité ne doit pas nous conduire à un excès de confiance* ». C'est un euphémisme, mes chers camarades, car à l'accumulation des plans sociaux que connaît le monde et l'Europe, pourrait bien s'ajouter en France, comme ailleurs, le retour de l'inflation.

La question du G20, de sa préparation, de ses retombées, concentre toutes les questions qui nous intéressent : l'économie, l'emploi, les politiques publiques, la justice sociale et l'avenir de la planète. Sur le changement climatique, il n'y a pas grand-chose et la

conférence de Copenhague sur le climat, en décembre, sera sans doute très difficile. Le texte préparatoire ferait 4 000 pages !

Pour terminer sur cette question, je rappelle que le BIT estime que les conséquences sociales de la crise pourraient durer de 6 à 8 ans. Ce qui veut dire que si un G20 se tient en France, comme il le semblerait, en 2011, nous aurons l'occasion de vérifier sur place, si je puis dire, les conséquences réelles des politiques du G20, du FMI, du Conseil de stabilité financière, et de la Banque Mondiale. Je veux bien que Dominique STRAUSS KAHN se soit félicité dans une interview d'avoir multiplié par trois les fonds du FMI, mais si c'est pour continuer les politiques d'ajustement structurel que nous connaissons, il y aura un problème de fond non seulement pour les gouvernements de la planète mais surtout pour les peuples.



Pour rester sur le contexte international, je veux rappeler que sur la directive temps de travail, le mouvement syndical a marqué un point avec l'échec de la conciliation entre le conseil et le parlement européen sur la proposition de révision de cette directive. Je vous rappelle qu'il s'agissait de réviser « l'opt out », la dérogation individuelle à la durée maximale de travail hebdomadaire de 48 heures. Il s'agissait d'une dérogation temporaire que la commission européenne voulait non seulement pérenniser mais élargir en accentuant l'annualisation du temps de travail et en sortant les temps de garde du temps de travail.

L'action des syndicats et de la CES a amené ce projet à capoter. La question de la suppression de « l'opt out » reste posée mais il s'agit d'un coup d'arrêt à la déréglementation qui doit être signalé, même si le dossier va revenir et que le patronat au niveau européen est de plus en plus fermé à toute négociation.

Nous avons participé aux manifestations européennes des 14, 15 et 16 mai à Bruxelles, Madrid, Berlin et Prague. Il s'agissait pour nous de lancer un signal pour réorienter les politiques européennes. Nous avons exigé une forme de new deal pour l'Europe en expliquant que les travailleurs et leurs salaires, leurs garanties sociales, ne sont pas le problème mais bien la solution pour relancer l'économie.

Il s'agissait aussi de demander un véritable protocole social de droit primaire, c'est-à-dire contraignant, donnant la priorité au social sur l'économique, au droit syndical et à la négociation collective sur le marché libre. C'est une réponse syndicale aux arrêts de la Cour de Justice des communautés européennes sur les affaires suédoises de LAVAL et VIKING.

Réaffirmer la priorité des législations sociales, des conventions collectives sur les principes libéraux et les principes économiques, c'est aussi l'enjeu du pacte pour l'emploi que nous soutenons dans l'OIT. C'est la réaffirmation des normes fondamentales sur la déréglementation, même si le titre de « pacte » est mal choisi comme je l'ai déjà indiqué à plusieurs reprises. Et ces normes fondamentales sont un point d'appui comme nous avons pu le vérifier avec le CNE. Elles doivent conditionner la validité des accords commerciaux dans le futur, si l'on veut faire prévaloir les intérêts des travailleurs. C'était l'enjeu du

sommet qui s'est tenu à Genève au mois de juin pendant la conférence de l'OIT avec la participation de plusieurs chefs d'Etat dont le Président de la République.

Vous savez, mes chers camarades, je suis parfaitement conscient que Nicolas SARKOZY c'est un peu Janus, le dieu aux multiples visages. Nos camarades syndicalistes étrangers, qui n'entendent surtout que ses discours internationaux, ont le sentiment d'avoir affaire à un social-démocrate, voire un socialiste ! On a du mal à leur faire comprendre qu'il n'est social qu'à l'étranger et qu'en France, il est capitaliste libéral !

Mais si cela peut servir à conforter le rôle de l'OIT face à l'Organisation Mondiale du Commerce et la Banque Mondiale, tant mieux ! Même s'il ne faut pas s'illusionner, il vaudrait mieux que le Président de la République, avec d'autres (ex. LULA), dise publiquement que les normes internationales du travail doivent être respectées et, pendant le G20, demande à tous les pays présents de ratifier les normes fondamentales. Cela ne nous n'empêchera pas de mobiliser contre ses projets libéraux et contre réformistes en France et d'expliquer qu'il fait le grand écart.

Nous avons également manifesté notre solidarité avec le mouvement syndical et les démocrates du Honduras contre le coup d'état militaire, en demandant le retour du président élu démocratiquement.

Nous avons par ailleurs manifesté notre soutien à nos camarades hongrois en grève ainsi qu'aux travailleurs iraniens et guinéens en butte à la répression syndicale et aux camarades hollandais.



Mes chers camarades, j'évoquais à l'instant les grands écarts du Président de la République entre l'international et le national. Il est clair, en effet, qu'en matière de politique intérieure, la logique antérieure – pré crise en quelque sorte – perdure.

On a pu le vérifier lors du congrès du parlement à Versailles où, malgré un affichage très républicain, il a maintenu toutes ses options sur la réforme de l'Etat, la RGPP, les retraites, l'autonomie des universités, la fusion ANPE-Assedic, celle des impôts et du trésor, sans oublier la représentativité syndicale. Il s'est livré à des considérations douteuses sur le « bon » et le « mauvais » déficit. Il a annoncé le grand emprunt national et l'extension des CTP.

Et puis, il consulte et réunit à tout bout de champ ! Bien sûr, c'est plutôt intéressant de pouvoir parler en direct au président. Mais il y a aussi un sens du calendrier, du timing, qui fait qu'il joue toujours avec un coup d'avance, l'œil rivé sur le calendrier des élections européennes comme en juin dernier ou sur les régionales de l'an prochain.

Quand il réunit tous les interlocuteurs sociaux le 1<sup>er</sup> juillet pour un bilan d'étape sur les mesures anti-crise et sur les priorités de l'emprunt, nous sommes vigilants pour ne pas nous faire embarquer (« embeded » disent les militaires américains) dans la politique gouvernementale.

Il mélange une conception libérale avec un interventionnisme personnel très poussé. Et dans le même temps où il parle de partage de la valeur ajoutée, il valide depuis Pittsburgh l'imposition des indemnités journalières d'accident du travail et fait passer cet été la loi sur le travail le dimanche.

Mes chers camarades, ceci pose évidemment la question de la capacité du syndicalisme à lui répondre en lui opposant la défense de nos revendications.

Nous avons encore en mémoire les puissantes mobilisations du 29 janvier et du 19 mars avec des millions de manifestants dans le pays. Des millions de travailleurs ont fait confiance à l'appel syndical commun et ont déferlé dans les rues.

Puis, il y a eu le 1<sup>er</sup> mai, que l'on a voulu, pas nous, transformer en « temps fort ». Il a été important pour un 1<sup>er</sup> mai mais nous avons tous pu constater la décrue de la mobilisation que n'ont fait que confirmer les journées du 26 mai et du 13 juin.

Les représentants du bureau confédéral dans l'intersyndicale ont strictement appliqué le mandat reçu du CCN, à savoir pousser à un appel à une journée de grève franche interprofessionnelle. Nous n'avons pas été entendus. Mes chers camarades, je trouve cela regrettable pour le mouvement syndical et dommageable pour la classe ouvrière.

Je pense en effet que dans la foulée de janvier et mars et de la dynamique ainsi créée, 24 heures de grève franche auraient pu rencontrer un succès, ce qui aurait du conduire le gouvernement et le patronat à lâcher du lest par rapport à nos revendications. S'ils ne l'avaient pas fait, ils auraient pris un sacré risque.

Donc, nous ne sommes pas allés aux séances de l'intersyndicale qui préparaient le 7 octobre. Nous restons contre le syndicalisme rassemblé et conserverons notre liberté et notre autonomie de décision.

Nous ne confondons pas action commune ou unité d'action et unicité syndicale. Une intersyndicale qui se réunirait en permanence deviendrait un club syndical, voire un seul syndicat. Et de cela, il n'en n'est pas question tant les divergences sont réelles.

D'ailleurs, l'intersyndicale a, c'est le moins qu'on puisse dire, du plomb dans l'aile. Elle se réunira peut-être encore ; peut-être même que nous y ferons un tour si l'ordre du jour à un intérêt mais en tout état de cause, elle est morte le 13 juin et ça, pas par notre faute.

CHEREQUE et THIBAUT se sont vus à l'université d'été de la CFDT et ont « affiché leur complicité » comme l'écrivait un journaliste. Complices, ça oui, ils le sont ! Mais pour autant, je ne crois pas que les militants de la CGT et même dans une moindre mesure, de la CFDT, sont prêts à accepter la casse de toutes les conquêtes des salariés.

Mes chers camarades, nous aurons le 10 novembre une réunion de délégués syndicaux émanant d'entreprises privées subissant ou ayant subi des plans sociaux ou des opérations de restructuration. Le bureau confédéral écouterait avec attention ce qu'ils ont vécu, leurs demandes, leurs colères et leurs exigences. Car le sentiment d'injustice actuel ne peut plus durer et il est nécessaire de mesurer l'état d'esprit de nos camarades.

La crise est loin d'être finie. Nous le savons tous. Personne ne peut prévoir les mois à venir tant sur le plan économique que social. D'une certaine manière, tout peut arriver et tout est possible. J'ai coutume de dire que le peuple français est un peuple politique au bon sens du terme.

Ce que je sais, c'est nous devons garder notre cap, celui de nos conceptions et de nos revendications, y compris, quand elle existe de manière conjoncturelle, dans l'unité d'action si elle est utile.

Ce que nous savons par contre, c'est que plusieurs autres organisations ont leur congrès (CGT, Unsa avant la fin de l'année, CGC et CFDT l'an prochain). Nous savons aussi qu'à la CGC, un conflit existe entre ceux qui, avec l'Unsa par exemple, veulent construire une confédération à part entière et ceux qui veulent que la CGC demeure une structure cadre et qui pensent l'emporter.

Mais nous savons encore qu'après l'ex UNSA-Police et le SNPNC, le SNIPAT nous a rejoint, que des discussions ont lieu avec le SNETAA.

Nous savons encore qu'ici ou là, à FO comme dans les autres organisations, sur le terrain, des listes communes se font parfois dans tous les sens.

Il nous faut donc, ensemble, veiller à tout, avoir les résultats électoraux et, par rapport à ce que nous envisageons au niveau national, concernant la représentativité, avoir des initiatives y compris juridiques auxquelles nous pourrions associer s'ils le souhaitent les deux non signataires de la position commune, à savoir la CFTC et la CGC.

Nous devons donc mener de front deux combats qui ont en plus des interférences :

- celui de nos revendications, du soutien aux salariés en difficulté,
- celui de la représentativité sous tous ses aspects pour faire grandir notre cgt FORCE OUVRIERE.

J'ajoute, parce que l'intendance compte aussi, que nous ne pouvons pas tout nous permettre financièrement, loin s'en faut.



Mes chers camarades, la courbe du chômage ne cesse de grimper. Fin août 2009, selon la DARES du ministère du travail, nous en étions à 2 553 300 chômeurs en catégorie A en France métropolitaine. Cela représente une augmentation de plus de 25 %. Sur un an, la baisse des offres d'emploi est de l'ordre de 15 % malgré une petite hausse de 2,8 %. Si on ajoute les salariés ayant une activité réduite, ce sont 3 700 300 personnes qui sont inscrites à Pôle emploi, autrement dit 4 millions avec ceux qui ne sont pas recensés.

Et selon l'Insee, le taux de chômage au sens du BIT serait de 9,1 % en France métropolitaine et de 9,5 % en incluant les DOM. Il y a donc de fortes chances de se retrouver avec un taux de 10 % à la fin de l'année.

Nous le savons tous, les salariés ne baissent pas les bras. A CONTINENTAL, à CATERPILLAR, à MOLEX ou à CHAFFOTEAUX, ils se battent. A CHAFFOTEAUX, les

camarades ont mis le patron à la porte pour reprendre la production quelques jours. Il n'empêche que l'entreprise italienne veut récupérer la technologie et le carnet de commande et délocaliser la production en Italie. Nous avons, avec la fédé et l'UD, actionné le ministre ESTROSI qui nous a reçu et a déclenché le contact avec les patrons Italiens. Et nous avons reçu le soutien de nos camarades italiens.

Mais nous le savons tous, pour un plan qui est médiatisé, des dizaines, des centaines d'autres se passent dans les coulisses. La question de la défense de l'emploi est souvent sacrifiée à la négociation de meilleures conditions financières de départ possibles, de la question de la formation, de la réinsertion professionnelle, etc.

Vous l'avez sans doute entendu, on me demande fréquemment ce que je pense de la « séquestration »— entre guillemets – de tel ou tel dirigeant. Je réponds habituellement que si je ne les organise pas, tout du moins, je les comprends. Et que ce n'est qu'une forme de « piquet de négociation » comme il y a des piquets de grève. Et puis, qu'est-ce que c'est, sinon du dialogue social renforcé ? Ce serait extraordinaire de demander à un patron de faire face à ses obligations ? On vitupère les patrons voyous mais le PDG de MOLEX qui lock-out sa boîte pour pouvoir la déménager tranquillement, c'est qui ? Un premier prix de vertu ?

Mes chers camarades, je l'ai dit d'ailleurs, si j'étais délégué dans une de ces boîtes qui cassent tous les accords et s'assoient sur le Code du travail, je serais le premier à enfermer le patron dans la salle des négociations !

Tout cela, nos structures départementales le font au quotidien et je suis conscient du très gros travail militant qui est fait, je peux le vérifier à l'occasion de mes déplacements. Ce qui est dramatique, c'est que ce sont les jeunes qui paient le plus lourd tribut. Le taux de chômage des moins de 25 ans (non scolarisés) a atteint 23,9 % au deuxième trimestre.

Par ailleurs, la fin des contrats saisonniers et l'impact des inscriptions suite à l'ouverture de droit au RSA vont encore peser sur les statistiques.

Je crois qu'il faut considérer deux choses. D'une part, que la consommation tient encore, même si elle a baissé, grâce au système d'indemnisation du chômage, aux indemnités journalières. Mais d'autre part, l'impact du chômage va finir par compromettre tout redémarrage économique, les foyers étant contraints à la prudence et aux économies. C'est d'ailleurs déjà le cas si l'on observe la baisse des recettes de la TVA, la baisse des encaissements des URSSAF ou la chute des crédits à la consommation.

Aussi, la confédération est résolue à tout faire pour obtenir d'autres mesures de soutien à la consommation. Nous l'avons dit plusieurs fois au Président de la République et à ses ministres, il faut un autre plan de relance, axé sur la consommation et ne pas considérer que la baisse des prix a pu apporter du pouvoir d'achat.

J'ajoute, et je l'ai dit au Président de la République qui ne m'a pas démenti, que je ne voyais pas comment la consommation pourrait se maintenir quand le chômage augmente, les recettes de TVA baissent, le crédit à la consommation s'effondre.

Nous avons signé en juillet un accord sur les conséquences sociales de la crise qui améliore l'indemnisation du chômage partiel et la rémunération en cas de signature d'une

convention de reclassement professionnel. Et nous continuons à demander un allongement des durées d'indemnisation des différentes filières des Assedic. On ne peut pas concevoir, si la crise continue encore plusieurs mois comme c'est parfaitement possible, que des dizaines de milliers de salariés basculent d'un seul coup dans l'ASS.

A propos de l'ASS, je rappelle que le 8 septembre lors de la réunion du FISO, le fonds d'investissement social (qui n'est qu'une structure de coordination), nous avons officiellement demandé à Laurent WAUQUIEZ, secrétaire d'Etat à l'emploi, sa revalorisation comme prévu dans l'accord national interprofessionnel sur les conséquences de la crise sur l'emploi dont je parlais à l'instant. Les interlocuteurs sociaux ayant pris leurs responsabilités, il est essentiel que l'Etat assume les siennes.

Par ailleurs, nous avons obtenu, et je dis bien nous, FORCE OUVRIERE, le rétablissement de l'allocation équivalent retraite pour l'année 2009. Ce dispositif bénéficie aux salariés âgés en leur permettant de tenir jusqu'à la perception de leur retraite s'ils ont épuisé leurs droits. J'ai redemandé sa prolongation pour 2010 la semaine dernière au Président de la République. J'ai bon espoir que nous l'obtenions.

D'autre part, nous poussons à la création d'une allocation de solidarité intergénérationnelle ou ASI. Elle aurait pour fonction de compenser financièrement le maintien intégral du salaire d'un travailleur âgé qui accepterait une mission de tuteur dans l'entreprise avec un temps de travail aménagé. Concrètement, le salarié senior travaillerait moins mais garderait le même salaire, tout en assurant le tutorat d'un salarié récemment embauché. On pourrait ainsi assurer la solidarité inter générations, gérer les fins de carrières des salariés âgés, l'entreprise y gagnerait la conservation de son savoir-faire tout en mettant le pied à l'étrier à de jeunes salariés. C'est une des revendications que nous avons présentées au Président de la République le 1<sup>er</sup> juillet.

De la même façon, nous avons pensé aux jeunes en insistant sur la suppression des stages non rémunérés et leur interdiction, sauf lorsqu'ils sont intégrés dans un cursus de formation scolaire ou professionnel. Cette mesure devrait être bientôt validée par un texte de loi. Et nous ne nous satisfaisons pas de l'extension du RSA mais demandons la mise en place d'une allocation jeune salarié (AJS) destinée à compenser les frais liés à la prise d'une activité.



Le gouvernement, malgré les déclarations tonitruantes de Londres ou de Pittsburgh, ne donne pas le sentiment de vraiment s'attaquer au fond du problème économique. Je l'ai dit, on est dans une crise du système et si rien n'est fait, la sortie de crise risque d'être plus dure que la crise elle-même. On a vu, bien sûr, que la BNP Paribas avait du réduire un peu la voilure sur les bonus réservés à ses traders. En fait, ils auront ce qui est prévu mais avec une partie en actions et une autre en cash.

Nous continuons à dire qu'il ne sert à rien de nous balader avec une négociation avec le Medef sur la répartition de la valeur ajoutée si, par ailleurs, l'Etat ne fait rien sur la fiscalité. Nous continuerons à dire que cela ne sert à rien de houspiller les banquiers sur le perron de l'Elysée alors que l'Etat, après avoir enfourné quelques 26 milliards dans le sauvetage du système, n'a pas voulu entrer dans le conseil d'administration des banques.

En fait, tout se passe comme si le gouvernement faisait le dos rond en France en attendant que ça passe. Alors, il fait de la communication et il s'appuie autant que possible sur les organisations patronales et syndicales. CHEREQUE veut le FISO ? Allez hop, on crée le FISO et on regarde après ce qu'on pourra y faire. THIBAUT veut des Etats Généraux de l'industrie ? En voilà une « très bonne idée » répond le Président de la République qui embraye aussitôt et annonce que cela va se faire. Du coup, THIBAUT est obligé de dire qu'on jugera tout cela aux résultats.

Franchement, est-ce que tout ça va nous redonner une stratégie industrielle ? Je rappelle que le gouvernement a mis en place un fonds stratégique d'investissement, des fonds sectoriel dans l'automobile – c'est d'ailleurs ce qui marche le mieux – et qu'il y a même un ministre, M. DEVEDJIAN, qui est censé plancher sur la mise en œuvre du plan de relance.

A-t-on vraiment besoin de multiplier les commissions trucmuche, pour faire ce qu'il y a à faire ? On le sait très bien : développer les infrastructures, le transport, le logement social, le logement étudiant, la formation professionnelle, l'informatisation, etc.

Mais il est vrai que pour tout faire, on a besoin d'argent. Et c'est là que Nicolas SARKOZY sort le grand emprunt national de son chapeau.

Pourquoi pas ? Si l'on veut relancer la machine, il faut du combustible et sortir l'argent frais des coffres-forts pour l'investir au lieu de spéculer, c'est une piste comme une autre. Mais attention à ne pas répéter l'erreur de l'emprunt PINAY ou de l'emprunt BALLADUR. M. PINAY, dit-on couramment, n'a réussi qu'une chose dans sa vie, c'est son emprunt. Mais réussi pour qui ? Essentiellement pour les bailleurs de fond qui ont récupéré plusieurs fois leur mise, l'emprunt étant indexé sur l'or. Ce fut une véritable ponction pour les finances publiques. Même chose pour l'emprunt BALLADUR : exonérations fiscales, etc.

Donc, pas question de remettre ça. Il faut que ce soit les banques qui mettent la main à la poche, à des taux encadrés, calés sur le coût de l'argent. Ce serait la contrepartie de l'aide qu'elles ont reçu au début de l'année et des garanties qu'elles ont reçu (360 milliards) sur les créances toxiques qu'elles pouvaient détenir.

Quant aux pistes pour l'utilisation de cet argent, nous y travaillons actuellement et devrions rencontrer Xavier DARCOS, en charge du dossier, très prochainement. Marie Suzie a rencontré JUPPÉ et ROCARD qui a dit que c'était « très conceptuel »...

Bien entendu, la piste industrielle reste une priorité et il n'y a pas besoin d'états généraux pour en être conscients. Mais nous avons aussi insisté dans nos contacts avec le gouvernement sur la question du fonds de réserve des retraites qui devrait être abordée, en conformité avec les promesses qui avaient été faites à sa création. CHEREQUE a trouvé que c'était de la cavalerie ! Alors que le FRR est au contraire un investissement sur l'avenir qui pourrait utilement intervenir dans toutes les questions touchant au troisième âge : lisser les creux de financement, soutenir les investissements en faveur des personnes âgées, etc.

D'une certaine façon, on sent bien que le grand emprunt a un rôle politique et social autant qu'économique. Il risque d'avoir aussi un rôle structurel, d'accompagnement de certaines des réformes envisagées par le gouvernement. Nous devons donc répondre même si

notre réponse doit être adaptée. Je ne crois pas pour autant que notre avis sera suivi à 100 % mais il ne faut pas qu'on puisse nous dire à l'avenir : « quand on vous a demandé, vous n'avez rien proposé ! ». Donc nous proposerons et je crois qu'il faut proposer quelque chose sur les trois âges du salariat : les jeunes, les seniors, les retraités. La formation, la réindustrialisation, les équipements, que sais-je, mais en tout état de cause, tirer vers ce qui nous importe : la défense des services publics, de la protection sociale et la réindustrialisation du pays.

Je ne sais pas de combien sera le grand emprunt. Si c'est de 20 milliards, les ambitions seront limitées. Si c'est 100 milliards, ça donne de la marge et ouvre des possibilités. Mais attention aussi au budget 2010. Celui-ci confirme les coupes sombres dans les services publics et la suppression de 33 749 emplois de fonctionnaires d'Etat dont 16 000 dans l'Education nationale. Il ne faut pas que le grand emprunt ne soit qu'un instrument de restructuration, de réorganisation de l'Etat. Il manquerait alors sa cible, la relance de l'économie du pays.

En tout état de cause, le grand emprunt n'aura pas de sens s'il n'est pas couplé à une vraie réforme fiscale. Or, voici que s'avance la taxe carbone, pardon « la contribution climat énergie ». Mers chers camarades, nous ne sommes naturellement pas insensibles à l'avenir de la planète et à la défense de l'environnement. La santé des travailleurs nous a toujours préoccupé et c'est même pour ça que la sécurité sociale a été mise sur pieds.

On veut donc taxer les combustibles fossiles. Pourquoi pas ? Mais si ça revient à taxer le salarié qui n'a pas d'autre possibilité que sa voiture pour se déplacer, taxer le fioul de son chauffage, etc. il y aura clairement une injustice.

On nous dit : pas de problème, il y aura une compensation pour ceux qui sont touchés dans les communes rurales. Et comment on calculera la différence entre les ruraux, les citadins, les semi ruraux, etc. ? La taxe carbone, c'est l'usine à gaz !

Et voilà qu'on évoque maintenant, pour compenser la taxe, une baisse de l'impôt sur le revenu ! A priori ce serait plutôt populaire mais rappelons nous la TVA : elle représente la moitié des revenus de l'Etat. Echanger un impôt progressif contre une taxe n'est pas un bon calcul, surtout si l'on sait, comme Michel ROCARD l'a dit et répété, qu'elle sera amenée à augmenter !

C'est pourquoi nous devons rappeler que l'impôt républicain, c'est l'impôt sur le revenu, c'est l'impôt progressif et que les réformes sur le bouclier fiscal ont émoussé sa progressivité et son rendement.

En l'état actuel des choses, la taxe carbone est hautement impopulaire, ce qui n'a rien de surprenant. Nicolas SARKOZY devrait d'ailleurs se souvenir d'une interview en mai 2007 dans laquelle il affirmait que lui au pouvoir, il n'y aurait pas de création d'un impôt nouveau.

C'est en tout cas le moment de relancer notre revendication de prime transport et de son extension à tous ceux qui n'en bénéficient pas.

J'insiste sur notre revendication de réponse fiscale. Vous avez reçu les deux circulaires du secteur économique l'explicitant. Nous allons en faire une brochure que nous diffuserons,

y compris aux pouvoirs publics, après une conférence de presse. Si l'on veut qu'après la crise (on ne sait quand cela se produira...) le contexte soit différent, une réforme fiscale est notamment indispensable. Cela veut dire qu'il faudra qu'on s'attaque aux modalités de redistribution de la richesse. Sinon, mes chers camarades, l'après crise risque d'être pire, compte tenu de l'endettement, que la crise elle-même. Je l'ai dit au Président de la République qui m'a écouté attentivement et m'a répondu qu'il était conscient de toutes les difficultés.



Pour en revenir à la loi de finances, la préparation du budget 2010 va cristalliser l'ensemble des difficultés que la crise n'a fait qu'exacerber. Si WOERTH et LAGARDE poursuivent la RGPP, s'ils suppriment 33 000 postes dans les services publics régaliens, dans l'enseignement, s'ils poursuivent avec la RGPP et la casse des statuts de la fonction publique, il y aura un problème syndical avec les personnels du secteur public, bien entendu. Mais il y aura surtout un problème de cohérence d'ensemble de la politique gouvernementale.

Je rappelle que nous avons suggéré aux pouvoirs publics un grand débat sur le rôle et les missions du service public. Le Président de la République avait dit oui dans un premier temps, puis il a vu le danger et il a reculé. Or depuis, on a vu se mettre en place une nouvelle articulation des relations sociales dans la fonction publique avec la réforme de l'Etat et le déplacement des négociations du niveau national vers le niveau régional. On a eu aussi la loi sur la mobilité qui, malgré les explications d'Eric WOERTH, aboutit à annuler les garanties inhérentes à la fonction publique en introduisant le droit de licenciement ce qui a amené la FGF à lancer un appel à la grève le 2 juillet.

Et il y a toujours le projet de loi sur la Poste qui, malgré tout ce que peut dire le gouvernement, aboutit à permettre l'ouverture du capital et plus tard, la privatisation des activités postales. Les postiers se sont mobilisés le 22 septembre pour défendre le service public contre la privatisation de la Poste. Cette loi, c'est l'annonce de la privatisation de la Poste.

Par ailleurs, la réforme de l'Etat fait que nous devons aussi coordonner notre action et nos positions au niveau des structures régionales comme dans les DREAL, c'est-à-dire les directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement où nous venons de remporter les élections avec 44 % des voix et plus de 50 % des sièges.

Dans tout le secteur public, nous sommes en cours de discussion avec les fédérations concernées. Chacun comprend que cette réforme risque de mettre à mal la situation des personnels des services publics. Il nous faut donc commencer par représenter les intérêts des personnels là où ils sont concernés. Il s'agit de coordonner nos représentations locales, sans toucher à nos structures, renforcer notre présence dans les services d'Etat, les collectivités locales et le secteur hospitalier.

Des évolutions sont nécessaires, elles doivent se faire dans la concertation et le consensus comme vient de se faire l'union, à savoir le rattachement à la fédération des services publics et de santé des agents départementaux et régionaux.

Mes chers camarades, il faut prendre les choses avec pragmatisme : nous sommes contre la RGPP mais les échéances de la loi sur la représentativité sont devant nous, que ce soit dans le public comme dans le privé. Nous continuerons à nous opposer aux projets qui remettront en cause l'égalité républicaine, mais nous devons tout faire pour préserver notre place et donc notre représentativité dans les prochaines élections.

Et puisque nous sommes sur ce point, un mot sur la « délibération sociale » sur la modernisation du dialogue social. La « délibération sociale » c'est ce qu'a inventé Laurence PARISOT pour ne pas parler de négociation. Ça ne me gêne pas outre mesure si ça permet de parler des problèmes sans avoir un texte à négocier. Ceci étant, j'ai quand même fait remarquer à la dirigeante du Medef que je m'interrogeais sur l'avenir du paritarisme dans un contexte où les conseils de la sécurité sociale se sont vu retirer une grande partie de leurs pouvoirs, où les agences régionales de santé vont accaparer les prérogatives des caisses primaires et des caisses régionales, où les Assedic et l'ANPE sont fusionnées dans Pôle emploi, etc. Il ne reste guère que la prévoyance, les retraites complémentaires et la formation professionnelle.

Les discussions et négociations en cours ou à venir avec le patronat sont multiples.

1. Sur les conséquences sociales de la crise : nous avons un nouveau texte sur le chômage partiel à examiner. D'autres thèmes seront examinés plus tard comme les contrats de travail intermittents ou les groupements d'employeurs.
2. Nous avons un groupe de travail sur le paritarisme et son avenir.
3. Nous avons des discussions sur le IRP, la valeur ajoutée, la fameuse gouvernance.
4. Enfin des discussions sur le dialogue social dans les PME et la représentativité dans les TPE.

Près de 2/3 des salariés travaillent dans une entreprise de moins de 200 salariés. Et comme vous le savez, la représentation syndicale y est difficile. Comment mesure-t-on la représentativité ? Cette question va impacter toutes nos structures y compris au niveau des UD. Nous allons nous colleter une fois de plus avec la CGT. La circulaire que René VALLADON a consacrée à cette question fait état de la réaction violente de la CGT quand le patronat a proposé de parler d'abord des comités d'entreprise et seulement ensuite des TPE. La CGT veut faire appliquer la loi de 2008 à toute force !

Son souhait, ce serait une élection nationale dans les TPE. Vous voyez ça d'ici : les listes, les enveloppes de vote par correspondance, les bulletins à code barre, etc. Nous réfléchissons à un système alternatif. (...)



Je voudrais faire le tour rapidement des autres dossiers. Celui du travail du dimanche tout d'abord. La loi a été adoptée le 15 juillet par l'Assemblée nationale et par le Sénat le 23. C'est une loi d'amnistie pour toutes les enseignes qui ouvraient illégalement jusqu'à cette date. Tous les amendements que nous avons essayé de faire passer pour garantir le volontariat et le paiement double du travail le dimanche ont été rejetés par le Sénat. Contrairement aux assertions du député MAILLÉ, il ne s'agissait pas de donner des garanties aux travailleurs mais bien d'introduire une dérogation supplémentaire dans le droit du travail.

Cette loi introduit ainsi une grande inégalité entre les salariés puisque certains seront payés double alors que d'autres ne le seront pas. Le bureau confédéral a donc décidé de porter l'affaire devant le BIT, sous forme d'observations, pour non respect de la convention sur le repos hebdomadaire. J'indique que nous avons grillé la CGT qui aurait voulu une démarche commune des syndicats : toujours le syndicalisme rassemblé ! Nous ne lâchons rien, mes chers camarades, car après les magasins, ce sera le tour des services publics et privés : Nadine MORANO a déjà réclamé l'ouverture des crèches le dimanche : les parents au boulot et les mômes à la crèche ! Travailler plus pour se voir moins, c'est ça le modernisme...

Autre dossier où le gouvernement est en plein rétropédalage, c'est celui des indemnités journalières d'accident du travail. M. WOERTH devait s'attaquer aux niches fiscales, on l'attendait sur les traders, sur les retraites chapeaux. Et voilà que Jean François COPÉ en a trouvé une autre : les IJ des accidentés au travail. Ça rapporterait à peine 100 millions d'euros, mais M. WOERTH a trouvé que c'était une « question de justice ». En définitive, la disposition ne figure pas dans le projet de loi de finances mais il est déjà prévu qu'un amendement parlementaire soit déposé. Nous allons faire le forcing auprès du gouvernement pour qu'il arrête cette ânerie qui va frapper les salariés qui ont déjà payé le prix du sang au travail. C'est aussi, pour le gouvernement, une façon de faire comprendre aux salariés que, d'une façon ou d'une autre, il faudra bien qu'ils paient la note des déficits publics et sociaux et que, dans ce domaine, il n'y a pas de petites économies.

De la même façon, sur les retraites, nous sommes en phase de conditionnement. A Versailles, le Président de la République a parlé du recul de l'âge de la retraite comme une des pistes du dossier. On ne devait pourtant en parler qu'en 2012 mais le gouvernement n'a pas envie d'arriver en vue des présidentielles avec ce dossier à régler. C'est donc dès 2010, en mars, que devraient commencer les débats. Et bien entendu, le Medef a ouvert le bal avec Laurence PARISOT qui verrait très bien les salariés travailler jusqu'à 67 ans ! Ça fait un peu partage des rôles : le méchant Medef qui veut 67 ans et le gentil gouvernement qui dira : « 63, c'est suffisant ! ». Il est clair que nous ne pouvons accepter aucun recul. Nous sommes en train de mettre à jour le chiffrage de nos revendications. Je vous rappelle que nous avons présenté un argumentaire sur le coût de la remise à l'équilibre de l'assurance vieillesse qui est toujours valable. Il faut simplement réviser nos chiffres.

Je rappelle, par ailleurs, que nous avons signé sur les retraites complémentaires AGIRC/ARRCO, un accord qui permet la reconduction de l'AGFF et préserve l'action sociale de l'institution et le paritarisme.

Nous avons également signé un accord sur la portabilité des couvertures complémentaires santé et prévoyance. Le bureau confédéral a considéré que ce texte apportait de nouvelles garanties aux salariés et notamment à tous ceux qui perdent leur emploi.

Et puisque nous sommes sur le chapitre des retraites, je veux mentionner la question des majorations de durée d'assurances, autrement dit les droits familiaux pour les mères ayant élevé au moins un ou plusieurs enfants à charge. Les arrêts de la Cour de cassation condamnant l'Etat à appliquer une stricte égalité pouvaient se terminer par un recul des droits des mères de famille. Après concertation, M. DARCOS a adopté une solution de

compromis qui permettra en fait aux mères de garder les 2 ans de mensualités gratuites accordées pour chaque enfant dans la presque totalité des cas. Les couples auront le choix et en cas de désaccord, c'est l'avis de la mère qui prévaudra. La solution vaut ce qu'elle vaut et il y aura peut-être des contentieux mais chacun prendra ses responsabilités. Pour ce qui nous concerne, notre position a été : aucun recul des droits des mères de famille.

Il faut acter ce résultat et rappeler que c'est principalement le fruit de nos discussions. Je vous rappelle que dans la majorité, certains envisageaient déjà de réduire les droits des femmes au niveau de la fonction publique, soit 6 mois de cotisations. Au passage, je note que M. WOERTH, qui parle de justice quand il s'agit d'imposer les IJ des accidents du travail n'envisage pas de relever ce seuil s'agissant des femmes fonctionnaires.

Je l'ai dit, mes chers camarades, tout cela procède d'une phase de conditionnement, ce que font PARISOT, FILLON ou même CHEREQUE avec sa proposition de grenelle des retraites. C'est positif, un « grenelle », aux yeux de la CFDT. Mais pas pour nous, à FORCE OUVRIERE. Si c'est pour nous préparer au recul de l'âge de la retraite, c'est non !!!

Un mot aussi sur la loi HPST. Elle est passée malgré la bataille acharnée menée par la fédération et la confédération pour tenter de l'enrayer et d'amender ses dispositions les plus dangereuses, même si nous avons pu préserver le principe d'une négociation de l'UNCAM avec l'Etat sur les objectifs pluriannuels de la gestion du risque. Chaque ARS gèrera une déclinaison du programme national et passera un contrat avec le directeur de la caisse primaire. Et comme si cela ne suffisait pas, le ministre nous a annoncé que les conseils de surveillance ne comporteraient que 3 places pour les organisations syndicales. Ce n'est pas qu'une place dans ces bidules ait un poids quelconque, mais il est inacceptable que l'administration applique par anticipation la loi de 2008 sur la représentativité ! D'autant plus que le ministère va prendre les résultats des prud'hommes au niveau régional comme critère de mesure ! Les prud'homales ne sont pas prises en compte pour la représentativité nationale mais elles le seraient au niveau régional : c'est la politique de gribouille !

Et pendant que les Dupond-Dupont manoeuvrent pour s'assurer des places, les contre-réformes s'accumulent. C'est ainsi que l'on veut faire contrôler les arrêts maladie par les employeurs. Au moment où les salariés, à France Télécom mais aussi dans de grands ministères régaliens, mettent fin à leurs jours parce qu'ils n'en peuvent plus d'humiliation, de stress et de harcèlement, cette mesure en dit long sur la conception du gouvernement sur la façon de réformer la protection sociale !

La Commission des comptes de la sécurité sociale s'est réunie le 30 septembre. Elle a annoncé un déficit de 24 milliards d'euros. Rien de surprenant dans un contexte de crise, mais déjà M. WOERTH a souligné que les ressources de la Sécu sont « extraordinairement sensibles à la crise et au chômage ».

On devine que c'est une critique à demi-mot du salaire différé, en oubliant que tous les systèmes sociaux sont impactés par la crise et souvent bien plus que la France. Il n'empêche, après le 1 euro sur les ordonnances, le forfait hospitalier va passer de 16 à 18 euros. Et après la franchise sur les actes lourds, on va dérembourser certains médicaments de 35 % à 15 %. Et il se pourrait aussi que le gouvernement s'attaque aux

longues maladies pour en faire sortir plus rapidement certains patients dès lors qu'ils sont guéris.

Mes chers camarades, là, il va falloir réagir car, nous le savons très bien, il y a un paquet de longues maladies dont on ne guérit pas, en particulier celles qui frappent les personnes âgées. C'est donc directement à elles que l'on veut s'attaquer !

Il ne s'agit pas de dramatiser mais tout notre système de santé est en train d'en prendre un coup. C'est ainsi que la création des ARS va entraîner le transfert de centaines de postes des CPAM vers les agences avec problèmes de personnels à la clé, sans parler des DRASS et des DASS qui se retrouvent exsangues. Or, un système de santé c'est d'abord un système administratif de prise en charge et d'organisation des soins, les médecins étant en bout de chaîne. Si tout est désorganisé, je crains que les ARS ne se traduisent tout simplement par un recul de l'accès aux soins.

Oui, mes chers camarades, nous l'avons dit dans un communiqué après l'avoir dit aux membres des cabinets ministériels, etc. : il n'y a pas de raison que les malades paient la crise !

J'indique que le bureau confédéral a décidé de ne pas signer le projet d'accord sur la médecine du travail que nous proposait le patronat. Il portait la visite médicale de 2 à 3 ans et ne réglait pas le problème de la période de 21 jours en cas d'incapacité de travail avant le licenciement. Nous estimons que c'est à l'assurance AT/MP de prendre en charge les salariés au lieu de se défausser sur l'assurance maladie.

Et surtout, la situation de la médecine du travail est inquiétante en ce qu'on laisse s'installer la pénurie de médecins du travail comme c'est le cas actuellement, ce qui conduit le système à l'asphyxie.

Vous avez remarqué, mes chers camarades, que je n'ai encore rien dit sur la grippe H1N1 ! Que vous dire d'ailleurs ? Je ne suis pas médecin et je ne peux pas prédire une pandémie. J'ai juste le sentiment qu'on en fait peut-être beaucoup trop, comme si on était en temps de guerre. Je relève surtout que la Commission nationale informatique et liberté a autorisé, temporairement, les employeurs à constituer des listes des personnels malades. Nous avons indiqué dans une circulaire récente qu'il ne fallait pas que cette pandémie serve de prétexte à une quelconque limitation des droits syndicaux ou des libertés démocratiques. Je vous demande d'être vigilants sur ce point. De ce point de vue, l'initiative prise par la FGTA pour la grande distribution alimentaire a été utile.

Nous allons regarder de près le PLFSS 2010 pour ce qui concerne l'assurance maladie, les retraites, la CAF, l'hôpital. Il est évident que le gouvernement va essayer de passer tous les mauvais coups possibles. Comme nous l'avons rappelé récemment, la défense de la protection sociale est plus que jamais une priorité.

Je vous rappelle l'importance des élections MSA à venir.



Mes chers camarades, avant que d'aborder quelques questions internes, je veux souligner que nos revendications, que le bureau confédéral rappelle régulièrement, ont une cohérence qu'il faut souligner à chaque occasion :

Contre la crise :

- réforme du système bancaire et financier,
- entrée de l'Etat au capital des banques et des sociétés aidées,
- conditionnement des aides publiques à des contreparties sociales : prêts aux entreprises et particuliers,
- surtaxation des dividendes et des bonus,
- garantie de tous les régimes sociaux.

Au plan fiscal :

- annulation de la loi TEPA, du bouclier fiscal, de l'exemption des droits de succession,
- réforme fiscale et rétablissement de l'impôt républicain progressif et baisse de la TVA, injuste et inégalitaire,
- suspension du système des heures supplémentaires pour favoriser les embauches.

Pour l'emploi :

- gel des licenciements,
- hausse des salaires et des minima sociaux,
- défense des services publics et suspension de la RGPP et des suppressions de postes dans la fonction publique,
- rétablissement des préretraites,
- mise en place de l'ASI et de l'allocation d'insertion pour les jeunes.

Ça, mes chers camarades, c'est notre feuille de route ! Quels que soient les états généraux, les assises ou autres grands messes, la confédération est indépendante et ira sur ses revendications et je crois qu'il est important d'avoir ça en tête.



Mes chers camarades, j'en ai fini avec ce rapport introductif. Comme toujours, je n'ai pas traité tous les sujets, ayant préféré insister sur la situation actuelle créée par la crise économique et financière, crise du système capitaliste et qui risque aussi de se muer en une crise sociale et politique au fur et à mesure que le chômage augmente régulièrement. Je l'ai dit, l'intersyndicale n'a plus de légitimité et le communiqué du 28 septembre, rédigé à 7, traduisait un certain embarras. Et ce ne sont pas les résultats d'hier qui y changeront quelque chose.

Ça ne veut bien sûr pas dire que c'en est fini de l'unité d'action. Mais entre le syndicalisme rassemblé qui pond des communiqués deux fois par mois et le splendide isolement, il y a une place pour l'unité d'action sur des bases claires. Pour cela, il y faut un motif et il y faut les circonstances. Je pense donc qu'il faudra réaffirmer notre proposition d'appel commun à une journée de grève interprofessionnelle de 24 heures, en laissant la latitude habituelle à la commission exécutive et au bureau confédéral.

Mes chers camarades, je suis certain que nonobstant les circonstances, le syndicalisme libre et indépendant a les capacités de réagir et de relancer la dynamique revendicative.

Il n'est pas vrai que la classe ouvrière de ce pays, d'Europe et du monde soit prête à baisser les bras.

Il n'est pas vrai que nous devons continuer de subir les contre-réformes les unes après les autres.

Il n'est pas vrai que nous devons tirer un trait sur la protection sociale, le code du travail, les conventions collectives et les statuts.

Mais pour cela, il faut se battre et, j'en suis convaincu, c'est l'aspiration profonde des salariés de ce pays.

Alors, mes chers camarades, débattons, discutons, préparons-nous pour les combats de demain.

Vive le syndicalisme libre et indépendant !

Vive la cgt FORCE OUVRIERE !

Vous avez la parole.